



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Service émetteur : Délégation départementale du Gers
Unité prévention et promotion de la santé
environnementale
Affaire suivie par : Agnès Sangerma
Courriel : ars-oc-dd32-pgas@ars.sante.fr
Téléphone : 05.62.61.55.80
Réf. interne : AS/22. 56
Date : - 5 DEC. 2022

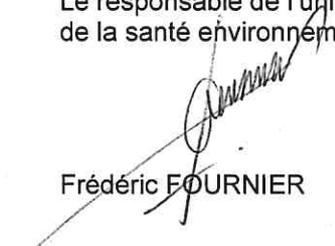
M. le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Direction Energie Connaissance
Département Autorité environnementale
1, rue de la cité administrative
CS 80002
31074 TOULOUSE CEDEX 9

Objet : Création d'une nouvelle chaufferie – Nataïs - Commune de BEZERIL (32)
Contribution à l'avis AE

Par votre courriel en date du 25 octobre 2022, vous me consultez pour contribution dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par NATAIS. Le projet concerne la création d'une chaufferie, chemin de Villeneuve, sur la commune de BEZERIL (32130).

Après examen des documents transmis et sous réserve de l'exactitude des éléments portés à ma connaissance par le pétitionnaire, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je n'ai pas d'observation particulière à formuler au regard des impacts potentiels du projet sur la santé publique.

Pour le directeur général de l'ARS Occitanie,
et par délégation,
Le responsable de l'unité prévention et promotion
de la santé environnementale,


Frédéric FOURNIER